

leur attirer la guerre de la part des Anglais, il espérait que les Iroquois trouvaient à Catarocouy, non seulement les marchandises qu'ils ne pourraient plus tirer d'Orange; mais encore les munitions et les armes dont ils auraient besoin, afin de pouvoir se passer des Anglais, ou se défendre contre eux, supposé qu'ils en fussent attaqués.

Le jour fixé pour répondre à ce discours, le chevalier de Calières répéta d'abord aux députés ce qu'il avait dit aux premiers envoyés, qu'il avait appris avec douleur les hostilités qui s'étaient commises de part et d'autre dans la dernière campagne; que les pertes des Iroquois l'avaient extrêmement touché, quoiqu'ils ne dussent les imputer qu'à eux mêmes, et qu'il mettrait désormais si bon ordre à tout, qu'il n'arriverait plus rien de semblable.

Il leur dit ensuite qu'ils avaient fait fort sagement d'arrêter leurs guerriers; qu'ils ne devaient plus rien craindre de la part de ses alliés, dont ils voyaient les principaux chefs, qui étaient venus pour écouter sa voix: qu'il leur savait bon gré de lui avoir ramené une partie de leurs prisonniers français; qu'il s'attendait qu'ils lui ramèneraient incontinent tous les autres, comme ils s'y étaient engagés, et qu'ils rendraient aussi à ses alliés ceux de leurs frères qu'ils retenaient encore captifs; qu'il leur donnait terme jusqu'au mois d'Août de l'année suivante; que les députés de toutes les nations se rendraient alors à Montréal; que l'échange des prisonniers s'y ferait de part et d'autre, et que les choses seraient remises dans le même état où elles étaient avant la guerre.

Comme le terme qu'il leur donnait était un peu long, pour les prévenir sur les accidens qui pourraient arriver dans l'interval, il leur déclara que s'il survenait quelque différent, ou si de mauvais esprits donnaient lieu à quelque hostilité, il voulait que la partie lésée s'adressât directement à lui, sans entreprendre de se faire justice elle-même, et qu'il la lui ferait, sans aucun égard pour qui que ce fût; que si l'agresseur refusait de se soumettre à la satisfaction qu'il lui prescrirait, il se joindrait à ceux qui auraient reçu le tort, pour l'y contraindre, et le ferait repentir de sa désobéissance; qu'il ne tiendrait pas à lui que le gouverneur de la Nouvelle York n'en usât de même, et n'agît de concert avec lui, et que telle était l'intention des deux rois leurs maîtres; que ce qu'ils demandaient au sujet du fort de Catarocouy ne dépendait pas entièrement de lui, mais qu'il en écrirait au roi, et qu'en attendant sa réponse, il enverrait à ce poste un officier avec des marchandises.

Les députés Iroquois applaudirent à ce discours, et avouèrent qu'on ne leur avait jamais mieux parlé raison. Kondiaronk, qui avait été député par les Hurons, prit ensuite la parole, et